



**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat  
général**

**TARIFS AUTOROUTIERS  
(Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la  
répression des fraudes, 1969-1977)**

**Répertoire numérique détaillé**

établi par Marie-France Delval, secrétaire administratif

1ère édition électronique

Centre des archives économiques et financières  
Savigny-le-Temple

2023

Cet instrument de recherche a été rédigé avec un logiciel de traitement de texte.  
Il est en français.  
Conforme à la norme ISAD(G) et aux règles d'application de la DTD EAD  
(version 2002).

## Sommaire

Société concessionnaire des autoroutes de la Côte basque (ACOBA).....	<a href="#">7</a>
Société des autoroutes Paris-Est-Lorraine (APEL).....	<a href="#">7</a>
Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA).....	<a href="#">7</a>
Compagnie financière et industrielle des autoroutes (COFIROUTE).....	<a href="#">7</a>
Société d'autoroute Estérel-Côte d'Azur (ESCOTA).....	<a href="#">7</a>
Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF).....	<a href="#">7</a>
Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR).....	<a href="#">8</a>
Société des autoroutes du Sud de la France (SASF).....	<a href="#">8</a>
Société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont Blanc.....	<a href="#">8</a>

**Référence**

B-0083303/1 - B-0083306/2

**Niveau de description**

Dossier

**Intitulé**

Tarifs autoroutiers.

**Dates extrêmes**

1969-1977

**Noms des principaux producteurs**

Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, bureau F2 (transports).

**Importance matérielle**

4 boîtes soit 0,49 mètre linéaire.

**Langue des documents**

Français

**Institution responsable de l'accès intellectuel**

Service des archives économiques et financières

**Localisation physique**

Savigny-le-Temple (77)

**Conditions d'accès**

Communicabilité selon les articles L.213-1 à L.213-6 du Code du patrimoine.

**Conditions d'utilisation**

La reproduction de ces documents est soumise au règlement intérieur de la salle de lecture du Service des archives économiques et financières.

**Modalités d'entrée**

Versement du 07/05/1987 portant la référence PH 070/87.

**Historique du producteur**

En 1959, la direction du commerce intérieur, qui relevait du ministère de l'industrie et du commerce, est rattachée au ministère des finances et devient la direction des affaires commerciales. En 1965, elle fusionne avec la direction générale des prix et des enquêtes économiques pour donner la direction générale du commerce intérieur et des prix (décret n° 65-415 du 1er juin 1965). La DGCIP a des compétences étendues pour assurer l'équilibre des prix, animer la concurrence et exercer la tutelle du commerce. Le décret n° 74-583 du 14 juin 1974 crée une direction spécifique du commerce intérieur, et ce qui reste de l'ancienne DGCIP devient direction générale de la concurrence et des prix, puis direction de la concurrence et de la consommation (décret n° 78-687 du 4 juillet 1978).

En 1983, la direction de la consommation et de la répression des fraudes (DCRF) dépendante du ministère de la consommation est rattachée au ministère des finances. Cette direction est chargée d'élaborer et de faire appliquer les mesures pour promouvoir la vie

associative, la protection et la sécurité des consommateurs et usagers. Le décret n° 85-1152 du 5 novembre 1985 crée la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) par suppression de la direction générale de la concurrence et de la consommation, de la direction de la consommation et de la répression des fraudes, de la mission d'études et de coordination et du service des affaires générales.

La DGCCRF est chargée de plusieurs missions : régulation des circuits économiques ; surveillance des prix et des coûts ; mise en œuvre de la politique de la concurrence et de la protection du consommateur (ex-DGCC) ; surveillance de la qualité, sécurité des produits et service (ex-DGRF) ; définition de la politique de consommation (ex-mission d'études et de coordination). Cette fusion crée une synergie avec la dotation de moyens considérables aux laboratoires et la codification du droit de la consommation.

La DGCCRF a été depuis réorganisée cinq fois par trois arrêtés du 20 février 1998, le décret n° 2001-1178 du 12 décembre 2001, un arrêté du 10 juin 2005, un arrêté du 21 juin 2011 et un arrêté du 18 décembre 2019.

### **Évaluation, tris et éliminations**

Les doublons ont été éliminés.

### **Mode de classement**

Thématique.

### **Présentation du contenu**

Ce versement est constitué de dossiers relatifs à l'augmentation des tarifs de péages autoroutiers et du financement des sociétés d'autoroutes par l'emprunt entre 1969 et 1977.

L'adoption de la loi n°55-435 du 18 avril 1955 portant statut des autoroutes est l'acte législatif fondateur du réseau autoroutier français, organisant notamment le mode de financement de son développement. Cette loi indique que l'usage des autoroutes est en principe gratuit, mais que peuvent être concédées par l'État la construction et l'exploitation des autoroutes. La convention de concession et le cahier des charges sont approuvés par décret pris en Conseil d'État. Ces actes peuvent autoriser le concessionnaire à percevoir des péages en vue d'assurer le remboursement des avances et dépenses de toute nature faites par l'État et les collectivités ou établissements publics, l'exploitation et, éventuellement l'entretien et l'extension de l'autoroute, la rémunération et l'amortissement des capitaux investis par le concessionnaire. Les emprunts émis en vue de financer les opérations de construction d'autoroutes inscrites aux plans d'amélioration du réseau routier national peuvent bénéficier de la garantie de l'État.

Les tarifs des péages du réseau autoroutier sont réglementés par l'État. Les sociétés d'autoroutes doivent appliquer ces réglementations et sont contrôlées annuellement avant application des nouveaux tarifs calculés.

### **Sources complémentaires**

B-0071555/1 – B-0071556/2, B-0073221/1, B-0073250/1 - B-0073265/1, B-0073267/1 - B-0073372/1, B-0073274/1 - B-0073280/1, B-0073282/1 - B-0073287/2 : autoroutes, réglementation, programmation et financement des travaux, relations avec les sociétés concessionnaires (1953-1988).

B-0073430/1 – B-0073436/1 : financement et gestion du réseau autoroutier (1975-1985).

B-0075106/1 – B-0075113/1 : encadrement des prix pratiqués par les sociétés de tunnels et autoroutes à péages (1974-1988).

**Indexation**

Autoroute

Tarifification

**B-0083303/1**

Société concessionnaire des autoroutes de la Côte basque (ACOBA). - Tarifs de péages autoroutiers et fixation des prix à l'occasion de la mise en service d'un tronçon d'autoroute : correspondance, notes, dépôt de barème, note d'information, carte.

1975-1977

**B-0083303/2**

Société des autoroutes Paris-Est-Lorraine (APEL), augmentation des tarifs de péage et émissions d'emprunts. - Ouverture de la liaison Verdun – Auboué (24 juillet 1975) : correspondance, notes, note d'information, proposition des tarifs, calendrier de mise en service, renseignements financiers, barème, notes manuscrites (1975) ; correspondance, notes manuscrites, notes, note explicative du plan de financement et des comptes d'exploitation prévisionnels, projet d'avenant à la convention de la société, liste des modifications apportées au cahier des charges de la convention passée le 10/08/1972 et approuvé par le décret du 15/12/1972, avenant n°1, abonnement, notice d'information, calendrier des mises en service de nouvelle section (1976), renseignements financiers, note d'information, plan, situation financière de l'APEL, brochures, plan de l'autoroute, schéma synoptique, documents constitutifs, conseil d'administration (exercices 1976 et 1977), compte rendu d'exploitation (1977).

1975-1977

**B-0083303/3**

Société des autoroutes Rhône-Alpes (AREA). - Augmentation des tarifs et émission d'emprunts : correspondance, notes manuscrites, compte-rendu de réunion, notes, barèmes, décisions tarifaires, analyse, fixation des tarifs, coupure de presse.

1975-1977

**B-0083304/1**

Compagnie financière et industrielle des autoroutes (COFIROUTE). - Majoration des tarifs de péage et émission d'emprunts concernant les autoroutes l'Aquitaine (A10) et l'Océane (A11) : brochures, statistiques et résultats financiers 1974-1977, note d'information simplifiée de l'emprunt 11,40 % 1974 garanti par l'État, emprunt 1974-1989 de 17.000.000 d'unités de compte européennes-obligations 9 % 1974-1989, assemblée générale ordinaire du 27/06/1975 (exercice 1974), note d'information-emprunt d'avril 1975 garanti par l'État, assemblée générale ordinaire du 25/06/1976 (exercice 1975), exploitation 1975, statistiques et résultats financiers, emprunt de septembre 1976, assemblée générale ordinaire du 29 juin 1977 (exercice 1976), exploitation 1976, assemblée générale ordinaire du 28/06/1978 (exercice 1977), exploitation 1977, correspondance, note, tableaux, notes manuscrites.

1974-1977

**B-0083304/2**

Société d'autoroute Estérel-Côte d'Azur (ESCOTA). - Augmentation des tarifs : correspondance, notes manuscrites, notes, dépôt de barème, fiche, étude financière, carte, plan, tableau des tarifs, étude prévisionnelle de trésorerie, bilans (31/12/74 et 31/12/77), note de M. Fares, inspecteur des finances sur la situation financière de la société ESCOTA (février 1977, n° 77-095).

1975-1977

**B-0083305/1**

Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF). - Augmentation des tarifs : brochures, bilans au 31/12/1974 et au 31/12/1977, proposition d'augmentation des péages, correspondance, notes manuscrites, tableaux, plan, projets de tarifs, note d'information.

1975-1977

**B-0083305/2**

Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR). - Augmentation des tarifs : correspondance, bilans au 31/12/74, 31/12/1975 et 31/12/1977, plan, coupure de presse, tableaux, notes manuscrites, extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 01/12/1975, dossiers pour fixations des tarifs de péage, notes d'information, étude prévisionnelle de trésorerie et allongement du réseau, correspondance d'utilisateurs.

1974-1977

**B-0083306/1**

Société des autoroutes du Sud de la France (SASF). - Conditions techniques et financières, majorations des tarifs de péages : correspondance, notes, schémas, notes d'information, notes manuscrites, fiches de barèmes, cartes, projet de nouveaux tarifs, ouverture de nouvelles sections.

1975-1977

**B-0083306/2**

Société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont Blanc. - Augmentation des tarifs de péage : correspondance, rapport particulier sur les comptes et la gestion de la société pour les exercices 1966 à 1971, trafic année 1970, notes, compte rendu de réunion, notes manuscrites, projets, cahier des charges, assemblée générale ordinaire du 01/06/1976 exercice 1975, procès-verbal.

1969-1977